



## Passage de canalisation (arrivée d'eau) par des combles en copropriété

Par **Mrmachpro**, le **27/02/2022** à **18:53**

Bonjour

Je voudrais savoir s'il est possible de passer des canalisations d'arrivée d'eau par les combles dans un immeuble en copropriété. Il y a dans les combles de la laine de verre et des fils électriques.

Je ne sais pas si vous pouvez répondre à ces questions ? Merci

Par **youris**, le **27/02/2022** à **19:25**

bonjour,

vous devez obtenir l'accord du propriétaire de ces combles.

si ce sont des parties communes, vous devez obtenir l'accord de votre A.G.

vous devez donc proposer de mettre à l'ordre du jour de la prochaine A.G. , une résolution vous autorisant ces travaux , en fournissant un projet détaillé ainsi que l'entreprise devant réaliser ces travaux.

vous ne pouvez pas utiliser uniquement vos parties privatives ?

Salutations